



Colomiers, le 21 décembre 2023

A l'attention des
Clubs affiliés Occitanie
Elus régionaux
Membres des commissions régionales
Comités départementaux

Objet : Convocation Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du Comité Régional Occitanie de Gymnastique.

Le Dimanche 21 janvier 2024 de 10H à 17H
Salle Polyvalente - Complexe sportif La Faille - avenue du 11 novembre - 12450 FLAVIN

Vous trouverez annexés en ligne :

- le planning de la journée (AG Extraordinaire - Forum Dirigeants Licence & Emploi - AG Ordinaire)
- le tableau de répartition du nombre de voix par club (licences arrêté au 31 août 2023),
- le mandat et la procuration à présenter le jour du vote,
- le procès verbal de l'Assemblée Générale du 18 février 2023 (Montgailhard).

NB : les projets de statuts, règlement intérieur, résolutions et les rapports annuels seront mis en ligne en janvier. Retrouvez l'ensemble des informations relatives à l'assemblée sur <https://urlz.fr/p0Dd>

Vin d'honneur et repas prévus à 12H30 Complexe La faille (à côté de la salle Polyvalente).

Le repas des élus régionaux, des membres des commissions régionales, d'un représentant par Comité Départemental et d'un représentant par club, est pris en charge par le Comité Régional.

Participation pour tout repas supplémentaire : 23€.

Toute réservation est ferme et définitive à la date limite de réservation, paiement à réception de la facture.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence et vos réservations via le formulaire en ligne **avant le 8 janvier 2024.**

Lien : <https://forms.gle/97BJxR7ddjrpaPS4A>

Chaque représentant d'association, pour pouvoir voter, devra présenter le jour de l'assemblée :

- sa licence de l'année en cours,
- le mandat (cf. Article 3C du règlement Intérieur),
- la procuration pour le club qu'il représente.
- Seuls les documents dûment complétés et originaux seront acceptés.

NB Présidents de club : Votre présence est indispensable sur la journée entière afin de garantir le quorum.

L'émargement et le contrôle des mandats des clubs pour la journée auront lieu le matin entre 9H et 10H15.

Si vous ne pouvez pas vous y rendre, merci de donner mandat à un membre de votre comité d'administration ou procuration à un autre club affilié de l'Occitanie.

Nous vous remercions d'accuser réception de la présente convocation par mail à ffgymoccitanie@gmail.com.

Dans l'attente de vous retrouver en terre aveyronnaise.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Antoine BARON
Président